



## 15ème législature

<b>Question N° : 21112</b>	<b>De M. Gilbert Collard ( Non inscrit - Gard )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Économie et finances</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Économie et finances</b>
<b>Rubrique &gt;services publics</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Fermetures des trésoreries dans le Gard</b>	<b>Analyse &gt; Fermetures des trésoreries dans le Gard.</b>
Question publiée au JO le : <b>02/07/2019</b> Question retirée le : <b>09/07/2019</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur le plan de redéploiement planifié par la DGFip (direction générale des finances publiques) de Bercy. En effet, sur la période 2019-2022, le ministère a froidement planifié la fermeture de la moitié de ses bâtiments, taux qui serait d'ailleurs identique dans le département du Gard. De nombreuses trésoreries et centres des impôts seraient purement et simplement fermés dès la fin de l'année 2019. Tel serait par exemple le cas de la Trésorerie de Saint-Gilles. Les bâtiments fermés seraient remplacés par des « points de contact », c'est-à-dire de simples guichets d'information permanents ou temporaires. Ce mouvement serait accompagné par des suppressions d'emplois dans les communes concernées et une métropolisation, c'est-à-dire à un regroupement des services fiscaux dans la seule ville de Nîmes. Il souhaiterait savoir si la DGFIP va maintenir un tel projet, qui va de toute évidence désertifier la ruralité et nuire au maintien des services publics dans les petites villes.